



VILLE DU
PRADET

Hervé STASSINOS

Maire du PRADET

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

COMMUNIQUE PRESSE	Mars 2020
OBJET :	Coronavirus COVID-19

Mesdames et Messieurs,

Comme chacun d'entre vous, je prends très au sérieux les risques sanitaires qui pèsent sur notre pays et sur lesquels Le Président de la République s'est exprimé hier. Il est de mon devoir de protéger les Pradétans et de mettre en application, sur notre territoire, les annonces gouvernementales.

En conséquence, les publics concernés ont été informés des mesures prises au niveau de la commune. Celles-ci sont amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Vous trouverez ci-dessous les courriers correspondants.

Quant à la tenue des spectacles et du cinéma, ceux-ci sont laissés à l'appréciation des organisateurs, sans toutefois pouvoir dépasser les 100 spectateurs. Les festivités pilotées ou co-organisées par la commune (Fête de la Bière, repas de l'amitié, Carnaval, Chasse aux œufs) sont quant à elles annulées.

En ce qui concerne les élections, nous avons mis en place toutes les mesures nécessaires afin que vous puissiez accomplir votre devoir citoyen en toute sécurité, avec une attention particulière pour les publics fragilisés et les personnes de plus de 70 ans.

Il est de notre responsabilité à tous de lutter, chacun à notre niveau, pour limiter les impacts de cette crise sanitaire.

Bien à vous,

Hervé Stassinos
Maire du Pradet



VILLE DU PRADET

Hervé STASSINOS
Maire du Pradet
Vice-président de
Toulon Provence Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie du Pradet

**Mesdames et Messieurs
Les Présidents des associations
Pradétanes**

Le Pradet, le 13 Mars 2020

Objet : COVID-19

Mesdames et Messieurs,

Suite à l'intervention d'hier du Président de la République concernant la propagation du virus COVID-19, de nombreuses associations et fédérations sportives m'ont dès ce jour fait part de l'annulation de regroupements, pour des entrainements ou des compétitions.

Concernant l'accès aux équipements municipaux, j'en appelle à votre discernement pour limiter, ou supprimer, les activités habituelles ou mettre en place les mesures nécessaires et urgentes afin de limiter la propagation du virus. Certains parmi vous sont seuls utilisateurs de leur salle, tandis que d'autres les partagent, ce qui potentiellement accroît le niveau de risque.

Pour les associations sportives, je vous invite à prendre contact avec vos fédérations afin de prendre connaissance de leurs consignes.

Je reste, ainsi que les élues concernées Valérie Riolland et Agnès Biasutto, à votre disposition pour échanger sur ces mesures restrictives, ainsi que la responsable service Sport et Jeunesse (Tél : 04 94 14 07 27) et la responsable du service Associations (Tél : 07 70 16 78 60).

Les services de la mairie du Pradet restent mobilisés sur leurs domaines de compétences pour limiter, à leur échelle, les conséquences de cette crise.

L'humanité est confrontée à une crise sanitaire majeure qui nous contraint à mettre en place des mesures de limitation de la propagation qui bousculent nos habitudes mais qui sont incontournables. J'en appelle à votre compréhension et votre civisme.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes plus sincères salutations.

Le Maire,
Hervé STASSINOS





VILLE DU PRADET

Hervé STASSINOS
Maire du Pradet
Vice-président de
Toulon Provence Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie du Pradet

**Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves des écoles Pradétanes
et des enfants de la crèche des Pitchouns**

Le Pradet, le 13 Mars 2020

Objet : COVID-19

Mesdames et Messieurs,

Suite à l'intervention d'hier, du Président de la République concernant la propagation du virus COVID-19 et sa décision de fermer les crèches, et écoles, nous vous informons que toutes les activités scolaires et périscolaires (garderie, crèche et ludothèque, cantine, centre aéré, stages sportifs...) sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Aucune facturation ne sera réclamée aux familles.

Le gouvernement, de son côté, doit organiser les réponses aux besoins en modes de garde pour les familles travaillant dans le secteur médical, et susceptibles d'être réquisitionnées.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du dispositif au fur et à mesure des consignes du gouvernement.

Je reste avec Cécile Gomez à votre disposition pour échanger sur ces mesures restrictives. Vous pouvez également contacter le Guichet Unique (Tél : 04 94 08 69 44) et la crèche « Jardin des Pitchouns » (Tél : 04 94 00 43 16).

Les services de la mairie du Pradet restent mobilisés sur leurs autres domaines de compétences pour limiter, à leur échelle, les conséquences de cette crise.

L'humanité est confrontée à une crise sanitaire majeure qui nous contraint à mettre en place des mesures de limitation de la propagation qui bousculent nos habitudes mais qui sont incontournables. J'en appelle à votre compréhension et votre civisme.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes plus sincères salutations.

Le Maire,
Hervé STASSINOS

